

Dans votre intérêt  
faites  
VOS ACHATS  
à la



# L'ECHO DE LA ROBERTSAU

Bulletin d'information de  
l'Association de Défense  
des Intérêts de la Robertsau

Bureau : 19a, rue Chevalier Robert, Robertsau  
Permanence chaque 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedi du mois de 15 à 17 h

Responsable de la publication:  
M. Raymond FELIX • 42, rue de l'III, Strasbourg-Robertsau, tél. 31.14.91

Adhérez  
à  
l'ADIR

ASSOCIATION  
DE DÉFENSE  
DES INTÉRÊTS  
DE LA ROBERTSAU

1958

25 Jahre

25 ans

1983

INTERESSENVEREIN

ASSOCIATION DE DÉFENSE  
DES INTÉRÊTS DE LA ROBERTSAU

*Der Hagelschaden ist der älteren Generation noch gut in Erinnerung, es war am 11. August 1958, als backsteingrosser Hagel auf uns herunter sauste, verbunden mit einem schweren Platschregen. Die Dächer waren durchlöchert wie ein Sieb und das Wasser strömte an allen Enden in die Häuser. Die Eigentümer und Mieter erlitten grossen Schaden. Jeder schaute auf seine Art sein Dach wieder dicht zu bekommen, denn die Ziegel waren eine Rarität geworden, auch Wellenblech oder Dachpappe sowie Dachdeckermeister, Gläsereien, die alle mit Aufträgen überhäuft waren, waren schlecht zu finden. In diesem grossen Durcheinander konnte die Bevölkerung nirgends Unterstützung finden, selbst der Gemeinderat hatte versagt.*

*So nahmen einige beherzte Männer das Schicksal der Betroffenen in die Hände. Sie bildeten zuerst ein wildes Komitee, liessen Zettel drucken, die zur Aufnahme des Schadens dienten. Nachdem das getan war konnte das provisorische Komitee die Höhe des Schadens feststellen, um Entschädigung vom Staat zu verlangen. Ich möchte hinzufügen, dass damals gerade General de Gaulle Präsident der Republik geworden ist (1958 im Frühjahr). Nachdem die Entschädigung auf sich warten liess und niemand etwas Konkretes wissen wollte, ent-*

*L'orage de grêle est en bonne mémoire parmi l'ancienne génération; c'était le 11 août 1958 que des grêlons énormes, puis une pluie torrentielle se sont abattus sur nous. Les toitures étaient percées telles des passoires et l'eau se déversait de toute part dans les demeures. Propriétaires et locataires ont subi d'énormes dommages. Chacun tentait de son côté d'isoler son toit, car les tuiles, étant donné la demande, étaient devenues rares, de même que la tôle ondulée et tout autre matériau de couverture. Mais aussi les couvreurs, les vitriers, n'étaient plus en mesure de satisfaire aux exigences pressantes du moment: Dans cette situation chaotique, la population du faubourg ne sut trouver aide, car même la mairie se montra défaillante.*

*C'est alors que quelques hommes de cœur prirent le sort de ces sinistrés en main. Ils formèrent d'abord un comité sauvage, firent imprimer et distribuer des formulaires sur lesquels il était demandé de noter les dommages subis. Ceci fait, il fut possible au comité provisoire de fixer le montant des réparations pour demander une aide gouvernementale. Je voudrais signaler que depuis quelques mois, le général de Gaulle avait accédé à la Présidence de la République (printemps 1958).*

Fortsetzung Seite 3

Suite page 3



AU CENTRE DE LA ROBERTSAU, VOTRE OPTICIEN

# OPTIQUE BŒCKLIN

\*\*\*\*\*

63, rue Bœcklin

• 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

• Téléphone (88) 31.37.59

Stationnement assuré

ELECTRICITE GENERALE

chauffage électrique

## DROELLER-SCHEER

64, route de la Wantzenau  
Robertsau  
tél. 31.36.11

ATELIER DE REPARATIONS ET CARROSSERIE

## Garage Paul Munch

agent spécialisé  
CITROEN

177, route de La Wantzenau / 67000 ROBERTSAU  
tél. 31.06.01



## R. Lachenmaier

39, rue Bœcklin  
ROBERTSAU tél. 31.06.25

Grand choix en  
HORLOGERIE  
BIJOUTERIE  
ORFÈVRERIE

## Meyer L.

109, rte de La Wantzenau Robertsau tél. 31.16.17

RESTAURANT «Joyeux Pêcheur»

Mme Betty Kieffer

- PLATS DU JOUR
- TARTES FLAMBÉES  
mercredi à dimanche à partir de 19 h
- SPÉCIALITÉS ALSACIENNES  
mardi jour de repos

50, route de La Wantzenau / Strasbourg-Robertsau / 31.06.04

FERS ET MÉTAUX

## J. DOERR succ. R. KNOLL

7-7a, rue Redalob  
STRASBOURG-ROBERTSAU  
tél. 31.13.53

## Fleurs KUNTZ

83, route de La Wantzenau  
Strasbourg-Robertsau tél. 31.10.21

- Fleurs coupées et plantes suivant saison
- Arrangements
- Décorations florales en tous genres
- Couronnes mortuaires

FABRICATION MÉCANIQUE EN TREILLIS DE FIL DE FER  
Spécialités

- Erection de clôtures complètes
- Clôtures d'encelintes
- Stade, Tennis, etc...
- Grillages en tous genres.
- Ondulé, Simple
- Torsion
- Bordure parisienne

## KRIEGER RIMMELIN

35, rue Bœcklin • Strasbourg-Robertsau • tél. 31.15.29

UNIVERSITÉ DE SYRACUSE N. Y.

cherche famille d'accueil à la Robertsau  
pour étudiants(es) américains en demi-pension

65 F par jour.

Période du 6 septembre au 18 décembre 1983  
Tél. jours ouvrables 61.68.14



◆ SERRURERIE  
FORGE  
MENUISERIE  
ALUMINIUM

## ERNEST HANSSEN

80, route de La Wantzenau  
Strasbourg-Robertsau  
Ø (88) 31.16.15

VITRERIE \* MIROITERIE \* ENCADREMENTS

## KOENIG-REIMINGER s.a.

Fondée en 1930 / Société anonyme au capital de 100.000 F

102, route de La Wantzenau  
Strasbourg-Robertsau tél. 31.12.50

- Installations de magasins
- Glaces sécurit pour devantures et pour autos
- Vitrages isolants

## TRATTORIA ORONGO

94, rue Bœcklin  
ROBERTSAU tél. 31.47.96

PATES FRAICHES  
tous les jours

fermé le jeudi soir

Fortsetzung der 1. Seite

schloss sich das Büro des provisorischen Komitees persönlich nach Paris zu fahren um eine Unterredung beim Präsidenten der Republik zu verlangen, was ihm auch gelang. General de Gaulle gratulierte sogar dem Komitee für seine genaue Arbeit, indem ihm der Schaden, Strasse für Strasse vorgelegt wurde. Nach einer kurzen Unterredung versprach er, dass anlässlich seiner Reise im Frühjahr nach Strasbourg, er diese Sache mit dem Präfekten regeln würde, was auch geschah. So wurde allen Geschädigten, die die Papiere ausgefüllt hatten, der Schaden in 5 Jahresraten ausbezahlt.

## Die offizielle Gründung

Auf Verlangen vieler Robertsauer einen Interessensverein zu gründen, der die Verteidigung aller Bürger übernehme, rief das damalige provisorische Komitee eine Generalversammlung ein, und zwar im Saal des Foyer Catholique «Saint-Louis». Eine grosse Anzahl von Leuten waren gekommen, darunter Adjoint Maechling sowie Generalrat Marxer. Sodann wurden ins Komitee gewählt:

MM. Charles Barbier	Hutt
Charles Beck	Gérard Klein
Edmond Birghoffer	Charles Oster
Léon Bloch	Marc Reymann
Louis Elter	Henri Riem
Ernest Gerber	Pierre Walter
Gustave Glausinger	Emile Zimmer
Albert Kamper	

Diese Männer wählten dann ihre Leitung die folgendermassen aussah:

Präsident:	Emile Zimmer
1. Vize-Präsident:	Edmond Birghoffer
2. Vize-Präsident:	Léon Bloch
Secrétaire:	Gérard Klein
1. Trésorier:	Louis Elter

Dieses offizielle Komitee machte sich dann an die Arbeit. Als erstes wurde beschlossen eine Zeitung zu gründen, die dann auch im Januar 1959, verteilt wurde. Weill aber die Robertsau immer das fünfte Rad war, stellte das neue Komitee einige Forderungen auf: so zum Beispiel, Kinderkrippen, Kinderspielplätze, die Beleuchtung der Strassen, Signalisierungen, die Telefonkabinen, der Festsaal, das Altersheim, die Strassengebühren, das Schwimmbad, usw. Alles hier anzuführen was erreicht wurde, wäre zuviel für heute, jedoch es bleiben aber immer noch Forderungen offen. Der verlangte Festsaal von 800 Personen ist immer noch akut, die Strassengebühren für ältere Wohnhäuser sind immer noch nicht gestrichen.

Das Komitee des Interessenvereins sagte sich auch etwas für die ganze Bevölkerung zu tun, und so wurde ein Messtikomitee gegründet. Es bestand aus dem Büro des Interessenvereins und sämtlichen Vereinspräsidenten des Vorortes.

So war der Stein ins Rollen gebracht, welcher zu einem grossen Volksfest führte wovon alle profitierten, die Geschäftswelt und die Vereine. Ein imposanter Messtizug wurde von den Vereinen organisiert und die Lokalpresse schrieb damals, dass 40.000 Zuschauer dem Fest beiwohnten.

Kurzum, in der Robertsau war etwas los. Aber einige Gewählten konnten das nicht ausstehen und so wurde gemekert bis das alles wieder aufhörte. Acht schöne Jahre waren es doch und heute noch «vive le Messti» von damals, denn es war eine schöne und grosse Volksbelustigung die uns bis heute niemand nachgemacht hat.

Hoffentlich werden 1983, diese Angelegenheiten auch noch gelöst, denn wir haben ja einen neuen Gemeinderat und gleich 2 Adjoints und 1 Ratsmitglied in unserem Vorort. Wünschen wir dem Interessenverein noch weitere 25 Jahre gutes Gedeihen zugunsten der Bevölkerung.

Der Gründungspräsident und Ehrenpräsident

Emile Zimmer

Suite de la page 1

Pendant, les démarches restant vaines, personne ne voulant s'engager concrètement, le comité décida de se rendre à Paris et de tenter d'obtenir une entrevue avec le Président de la République, ce qui réussit. Le général félicita même le comité pour la précision de son travail, les dommages étant répertoriés rue par rue. Lors de cette courte entrevue, il promit qu'à l'occasion de son voyage au printemps prochain à Strasbourg, il réglerait cette affaire avec le préfet, ce fut aussi le cas. C'est ainsi que tous les sinistrés qui avaient rempli leur formulaire, se virent remboursés leurs dommages en cinq annuités.

## Naissance officielle de l'ADIR

Sur demande d'un nombre important de Robertsauviens, il fut créé une association de défense des intérêts de l'ensemble de la population à l'occasion d'une assemblée générale qui eu lieu au Foyer Saint-Louis. Parmi l'assistance nombreuse on reconnut l'adjoint Maechling et le conseiller général Marxer.

Le comité était composé comme suit:

MM. Charles Barbier	Hutt
Charles Beck	Gérard Klein
Edmond Birghoffer	Charles Oster
Léon Bloch	Marc Reymann
Louis Elter	Henri Riem
Ernest Gerber	Pierre Walter
Gustave Glausinger	Emile Zimmer
Albert Kamper	

Il fut procédé à l'élection du Comité directeur. En firent partie:

Président:	E. Zimmer
1 <sup>er</sup> Vice-Président:	E. Birghoffer
2 <sup>e</sup> Vice-Président:	L. Bloch
Secrétaire:	G. Klein
1 <sup>er</sup> Trésorier:	L. Elter

Ce comité, maintenant officiel, se mit au travail. Il fut décidé de l'édition d'un journal qui connut une 1<sup>re</sup> distribution en janvier 1959.

Cinquième roue de la voiture, les revendications à satisfaire ne manquaient pas dans le faubourg. Aussi le comité s'en saisit avec vigueur et les popularisa. Entre autres: garderie d'enfants, aires de jeux, l'éclairage des rues, la signalisation, les cabines téléphoniques, la salle des fêtes, le foyer des personnes âgées, la piscine, les droits de riverains, etc... Citer ici tout ce qui a été obtenu depuis, serait trop long, cependant certaines de ces revendications restent ouvertes, plus que jamais, telles la salle des fêtes pouvant contenir 800 personnes, ainsi que le problème des droits de riverains pour des propriétés d'un certain âge, lors de l'aménagement des rues.

Le comité se promit aussi d'organiser un messti. Son organisation a pu avoir lieu grâce aux efforts d'un comité dans lequel siégeaient les responsables de l'ADIR ainsi que les présidents du mouvement associatif du faubourg. Il y eut des grandes fêtes populaires à l'occasion de ces messtis, dont profitèrent aussi bien le monde commerçant local que les associations et la presse locale à dû citer le nombre de 40.000 participants à ces fêtes. Bref, l'animation ne manquait pas dans le faubourg. Ceci ne dut pas plaire à tout le monde — entre autre à certains élus — et l'on commença à dénigrer cette activité jusqu'à ce qu'elle cessa. Toujours est-il que ce furent là huit belles années, et aujourd'hui encore «vive le Messti d'antan», car il reste un grand et beau divertissement populaire que personne, à ce jour, ne réussit à réorganiser.

Il faut espérer qu'en 1983 ces affaires trouveront une solution, ceci d'autant plus que nous avons un nouveau conseil municipal dans lequel figurent en même temps 2 adjoints et un conseiller de la Robertsau.

Souhaitons à l'ADIR encore 25 ans d'activité fructueuse au profit de la population.

Le Président fondateur  
Président d'honneur

E. Zimmer



**POMPES FUNÈBRES** *Marcel Vierling*

- ★ CERCEILS
- ★ TRANSPORTS
- ★ ENTERREMENTS
- ★ INCINÉRATIONS

Remise 10% sur présentation de cette annonce sur tous les articles funéraires du magasin

40, rue Bœcklin / Strasbourg-Robertsau / tél. 31.32.47

- ◆ QUINCAILLERIE
- ◆ ARTICLES DE MENAGE
- ◆ CADEAUX
- ◆ LISTE DE MARIAGE

**Gérard HERR**

anct. L. BURCKENBERGER

19, RUE MÉLANIE  
67000 Strasbourg-Robertsau  
Tél 31.06.08

► Depuis plus de 50 ans au service du client ◀

ETABLISSEMENT HORTICOLE

**Frédéric ROTH**

52, rue Jeanne-d'Arc, tél. 31.16.67  
Strasbourg-Robertsau

- ★ Plantes de serre et d'appartement
- ★ Bouquets et couronnes
- ★ Palmiers et plantes pour balcons
- ★ Travaux décoratifs.

**Garage PLUMERE**

- réparations en tous genres
- dépannage
- station service graissage
- contrôle anti-pollution
- agent agréé PEUGEOT-TALBOT

tél. 31.19.96  
28, RUE BŒCKLIN 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU

**Epicerie fine**

**MARC VEGELE** FRUITS et LEGUMES  
livraison à domicile

30, rue Bœcklin 67000 Strasbourg-Robertsau tél. 31.19.28

**Claude Schnitzler**

TAPISSIER - DECORATEUR

- FABRICATION SOMMIERS toutes mesures
- REFECTON MATELAS vente matelas toutes marques
- MEUBLES REMBOURSES
- RIDEAUX

67, rue Kempf Strasbourg-Robertsau 31.09.53

**PARFUMERIE DE LA ROBERTSAU**

- ★ Soins du visage et du corps
- ★ Traitement des seins
- ★ Manucure / Maquillage / Epilation

92, rue Bœcklin - Téléphone (88) 31.02.37

SUR RENDEZ-VOUS

BOUCHERIE / CHARCUTERIE

**M. CHRISTMANN**

2, rue du Plan  
STRASBOURG-ROBERTSAU  
Livraison à domicile tél. 31.19.33

**Garage R. BUR**

18 - 20, rue Mélanie  
67000 Strasbourg-Robertsau  
téléphone 31.02.41



*Maintenant dans votre quartier*  
**le CRÉDIT AGRICOLE ouvert à tous**  
AGENCE DE LA ROBERTSAU

8, RUE MÉLANIE 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU TÉLÉPHONE (88) 31.64.08

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE COUVERTURE SPÉCIALISÉE  
ET DE FERBLANTERIE

**Alfred HILGERT & Cie**

52a, rue Himmerich Strasbourg-Robertsau tél. 31.14.94

- \*\* TOUS TRAVAUX DE COUVERTURE en ardoises - eternit - plaques planes et ondulées tôles ondulées zing aluminium - cuivre, etc
- lucres plates et mécaniques cartons et feuilles bitumés
- \*\* TOUTE FERBLANTERIE DE RATIMENT



////////////////////  
**Ferblanterie Sanitaire Chauffage**  
////////////////////

ETABLISSEMENTS

**R. Hoellinger-Fuchs & C<sup>re</sup>**

94, rue de l'Angle  
Strasbourg-Robertsau  
tél. 31.12.32



Pour votre jardin  
Plantes vivaces

**G.A.E.C. PEPINIERES**

**Frédéric Schott**

103, rue Mélanie  
Strasbourg-Robertsau  
Tél. 31.08.11

Catalogue gratuit sur simple demande



PROPRIÉTAIRES DE MAGNÉTOSCOPES

Nous venons d'ouvrir un **VIDÉO-CLUB**

85, rue Bœcklin  
Robertsau

CONDITIONS D'ADHÉSION TRÈS INTÉRESSANTES

Dans tous les cas,  
renseignez-vous vite  
tél. 31.07.10

*Chaussures*  
*Maroquinerie* **HEPP**

5, rue de la Papeterie / 67000 Strasbourg-Robertsau  
tél. 31.28.86



Après avoir fait le choix, sur différentes expositions et tiercé de la chaussure, MARTINE et CATHERINE se font un plaisir de vous présenter la nouvelle collection PRINTEMPS, escarpin, ballerine, plalette, réalisés dans les meilleures marques.

Elles vous offrent également la gamme de sacs à main, porte-feuille et porte-monnaie assortis, tout comme le parapluie et la tendance des écharpes.

Naturellement votre visite sera accueillie par un sourire et conseil personnel.

Exclusif  
à la Robertsau

Du nouveau dans l'optique à la Robertsau

Votre NOUVEL OPTICIEN à votre service

- \* Verres
- \* Vente de lentilles en l'état sur prescription médicale uniquement

Renseignez-vous sur les avantages de la carte Vue



OPTIQUE  
DE LA  
ROBERTSAU

96, RUE BOECKLIN  
67000 STRASBOURG  
TÉL. (88) 31.65.24



Coiffure  
**Claude-Wagner**

Maitre Coiffeur  
DAMES MESSIEURS  
SOIN DU CHEVEU  
COUPE NOUVELLE LIGNE  
PARFUMERIE  
TRAVAIL SOIGNE

**CLAUDE WAGNER-CLAUDE**  
94, rue Bœcklin 31.03.03  
26, rue de l'III 31.13.89



Charbons / Tous combustibles

- \* Entretien brûleurs
- \* Charbon de bois
- \* Bûches pour cheminées
- \* Gaz  
reprise bouteilles toutes marques

Etablissements **BREVI**

16, rue du Docteur François  
67000 Strasbourg-Robertsau  
tél. 31.08.63

**Charles ROTH**  
TAPISSIER-DECORATEUR

- meubles rembourrés
- literie
- moquettes
- tentures murales
- décors de fenêtres
- réfection de matelas crin et laine

8, rue Boegner 67000 Strasbourg-Robertsau tél. 31.44.21

Boulangerie - Pâtisserie

**Christian Faulhaber**

40, rue du Chevalier Robert  
Robertsau / tél. 31.58.74

**SOPARO**

S. A. R. L.

moulures bâtiment - peintures - papiers-peints - bondex  
portes KAZED - portes accordéon  
stores vénitiens  
outillage portatif METABO  
galeries de rideaux  
échelles alu et bois  
location décolleuse papiers-peints, perceuses, etc...

bricolage / service  
tous travaux de menuiserie  
éléments de cuisine sur mesure  
découpe bois et panneaux

1, RUE KEMPF • 67000 STRASBOURG • TÉLÉPHONE 31.42.10

Installations SANITAIRES  
PLOMBERIE  
CANALISATIONS  
ZINGUERIE  
COUVERTURES



TOUS TRAVAUX DE TOITURES / ISOLATIONS



Etablissements **WERNERT F.**

76a, RUE DES JARDINIERS  
67000 STRASBOURG-ROBERTSAU / TÉLÉPHONE 31.03.20

Ets **WISSER**  
MACHINES AGRICOLES

6, chemin des Violettes  
Strasbourg-Robertsau / Tél. 31.11.12



Pour toutes surfaces

- Tronçonneuses-NIH
- Lameuses GARY (anche les hautes herbes)
- Atomiseurs FONTAN
- Motobrouettes LOADADI MP
- Moto HIL INKI et HOLDER
- Arracheur vert Gardalac
- Lameuses ZI NDAPP

GRAND ECHOX, etc  
Motoculteurs en 2 et 4 roues motrices Holder  
Aliments composés pour aviculture

«Le Bugatti»

RESTAURANT  
BAR  
SALON DE THÉ

1<sup>er</sup> T.T.T. Tennis tous Temps  
6 courts à votre disposition

17, RUE LOVISA ROBERTSAU  
tél. 31.51.30

Société d'Exploitation des Etablissements

**Martin SCHUCH s.a.**



- INSTALLATION
- SANITAIRE
- CHAUFFAGE tous systèmes
- FERBLANTERIE
- POMPE A CHALEUR

Strasbourg-ROBERTSAU  
12, rue Ripelin tél. 31.09.36  
tous articles sanitaires  
en magasin

Qualification spéciale

Classification 3 étoiles

**Fleurs  
Issler**



STRASBOURG  
ROBERTSAU  
tél. 31.05.09

Des fleurs  
dans le monde entier  
par Interflora

TOUTE DÉCORATION FLORALE

ENTREPRISE DE CREPISSAGE ET MAÇONNERIE

**Gino DI-FILIPPO**

17, RUE HECHNER STRASBOURG-ROBERTSAU Téléphone (88) 31.06.32

Transformations en tous genres • Intérieur • Extérieur • Travail rapide et soigné

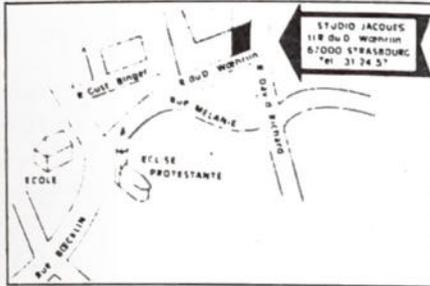
**Voulez-vous  
que les portraits  
de ceux que vous aimez  
ressemblent  
à ceux que vous aimez ?**



Il y a autant de façons de photographier un visage qu'il y a de visages.

Le photographe professionnel choisira la meilleure. Question d'«œil», question de technique.

Alors, pour que le visage de ceux que vous aimez ressemble à ceux que vous aimez, faites appel à un photographe professionnel.



**POUR CHAQUE OCCASION FAITES APPEL  
A UN VRAI PHOTOGRAPHE  
PROFESSIONNEL, CAR LA PHOTO C'EST  
AUSSI UN MÉTIER**

**STUDIO JACQUES  
PHOTO - CINÉ - SON**

11, rue du Dr Woehrlin  
(angle rue des Maraichers)  
STRASBOURG-ROBERTSAU  
TEL 31 24 57

Il y a autant de façons de photographier un mariage qu'il y a de mariages.

Le photographe professionnel choisira la meilleure. Question d'«œil», question de technique. Des photos réussies, cela fait aussi partie d'un mariage réussi. Et seul un photographe professionnel peut vous les garantir. Faites donc appel à lui.

- Le meilleur choix des grandes marques au meilleur prix
- Studio de prises de vue et laboratoire couleur sur place

**TOUT POUR LA PHOTO DANS NOS STUDIOS**

photos d'identité minute ● portrait ● mariage ● reportage photos  
publicitaires et industrielles ● reproduction de photos sans négatif  
photos sur toile (coussin) ● photocopie (0,70)

**STUDIO JACQUES PHOTOGRAPHE PROFESSIONNEL**

11, rue du Dr Woehrlin - STRASBOURG-ROBERTSAU (angle rue des Maraichers)

Ouvert le lundi après-midi - Tél. 31.24.57

## Positions de M. GROSSMANN, Conseiller général de la Robertsau sur la motion de l'ADIR pour le POS de la Robertsau

Dans cette MOTION présentée à M. PHILIPIN le 26 novembre 1982, lors de la réunion d'information organisée par la municipalité au Foyer Saint-Louis, l'ADIR souhaitait que l'élaboration du POS de la Robertsau, document essentiel pour l'avenir de notre quartier, se fasse dans une concertation réelle pour garantir un développement harmonieux préservant le caractère spécifique du «Lauch» et son environnement naturel. Les nouvelles constructions et l'aménagement des voiries ne devront pas défigurer le visage du quartier mais au contraire confirmer le cachet «village» du «Lauch».

L'ADIR DEMANDE QUE: le développement de l'urbanisation de la Robertsau soit modéré

- 10 à 20% d'augmentation de la population en 10 ans
- immeubles limités à 3 niveaux
- COS limité à 0,4 en général ou 0,6 pour certains cas particuliers (rue Boecklin par exemple)
- des terrains soient réservés pour la construction de logements sociaux en particulier dans la zone US (NA 205).

REPOSE DE R. G.: «Le sujet par lequel vous introduisez vos propositions concernant le développement de l'urbanisation de la Robertsau est vraisemblablement celui qui est fondamental. Pour ma part, je ne fixerai pas de pourcentage d'augmentation précis mais il semble que le seuil des 25% ne devrait pas être dépassé dans les dix ans à venir.»

«Il ne faut d'ailleurs pas oublier que bien des facteurs échappant totalement à la responsabilité des décideurs locaux entrent en ligne de compte, le plus important étant celui de la conjoncture économique générale. Si celle-ci persévérerait dans les zones rouges, nous n'aurions malheureusement pas à nous préoccuper d'augmentation de l'urbanisation; celle-ci se verrait stoppée d'office...»

L'ADIR DEMANDE QUE: — des terrains soient réservés au maraichage par constitution d'une réserve foncière municipale au RAD, le long du Port aux Pétales et au Doernel pour une période de 30 ans minimum.

REPOSE DE R. G.: «Les terrains réservés pour le maraichage ont fait l'objet d'une importante réunion de concertation entre les premiers concernés, c'est-à-dire les maraichers, et la municipalité. Une enquête écrite a suivi cette réunion et des accords précis ont été élaborés à la satisfaction de tous les intéressés.»

L'ADIR DEMANDE QUE: — la Ceinture Verte soit préservée au maximum de l'extension des institutions européennes.

REPOSE DE R. G.: «Je pense également que la Ceinture Verte doit être préservée au maximum, sans qu'il soit jeté d'exclusivité contre la possibilité, pour les Institutions Européennes, de s'étendre à Strasbourg. Voilà d'ailleurs un point fondamental qui doit se régler dans le souci d'une harmonie et d'un équilibre bien compris entre le développement heureux du quotidien des habitants de la Robertsau et la volonté d'asseoir Strasbourg dans son rôle de capitale de l'Europe.»

L'ADIR DEMANDE QUE: — l'extension du Port aux Pétales soit limitée au périmètre actuel et que la zone NAX3 soit transformée en zone ND pour préserver la Forêt du Rhin. Le tracé de la Rocade Est doit être revu et limité au tracé de la route EDF.

REPOSE DE R. G.: «En ce qui concerne l'extension du Port aux Pétales, chacun se souviendra du combat, peut-être un peu isolé, que j'ai mené des 1975 contre la destruction d'une partie intéressante de notre forêt pour l'extension de ce Port.»

«Le projet actuel de POS prévoit toujours cette extension. Je reste, pour ma part, fidèle à ma position et, par tous les moyens dont je dispose, je lutterai pour la préservation de notre patrimoine vert.»

L'ADIR DEMANDE QUE: — l'ensemble des berges de l'Ill et du Muhlwasser (également côté Doernel) soit protégé par classement en zone ND et préservé de toute construction ou privatisation sur une largeur de 15 à 20 m minimum.

REPOSE DE R. G.: «Vous ne serez pas étonné non plus que je sois attaché au développement des berges de l'Ill et du Muhlwasser. Je suis toutefois heureux de constater que l'ADIR a abandonné le terme d'«aménagement» des berges de l'Ill et du Muhlwasser. Ce mot me faisait peur car il permettait d'imaginer toutes sortes d'aménagements, y compris le goudron. Or, nos berges ne conserveront leur charme que si la nature, même un peu sauvage, peut continuer à s'y développer pleinement, pour le plus grand bonheur des promeneurs.»

L'ADIR DEMANDE QUE: — la zone «US» prévue en «Urbanisation Spéciale» entre l'église protestante et l'hôpital Saint-François dont l'utilisation est mal définie sur le document actuel soit réservée à des équipements publics ou para-publics (terrains restant propriété de la Ville) pour constituer le centre de la Robertsau et accueillir tous les équipements publics nécessaires: Ecoles, Collège, logements sociaux, terrains de jeux, parcs publics, équipements sportifs et éventuellement quelques activités tertiaires et des parkings.

REPOSE DE R. G.: «La zone entre l'église protestante et l'hôpital Saint-François est effectivement destinée à recevoir des équipements publics. Cela aussi a été largement discuté et déjà annoncé officiellement.»

L'ADIR DEMANDE QUE: — les grandes voiries de transit soient refoulées à la périphérie du quartier comme la «Rocade Est» rejoignant l'autoroute Ouest au-delà de la Forêt de la Robertsau.

L'ADIR s'oppose fermement à la 1<sup>re</sup> ROCADE NORD au niveau Doernel et à la 2<sup>e</sup> ROCADE NORD reliant le Port aux Pétales au Pont Phario par la rue de la Papeterie qui ne ferait que rajouter des nuisances pour le quartier et en particulier pour l'École de la Niederau et la Cité de l'Ill.

REPOSE DE R. G.: Les «rocades» auxquelles vous faites allusion ne sont plus d'actualité. Ceci est clair en ce qui concerne ce que vous appelez la «Rocade Nord» au niveau du Doernel, pour la disparition de laquelle je suis intervenu personnellement.

Pour la seconde, il ne s'agit pas d'une rocade, mais il faut bien trouver des axes de circulation délaissant la rue Boecklin et la route de La Wantzenau. Ce sera le cas d'une liaison Est-Ouest.

L'ADIR DEMANDE QUE: — la desserte des nouveaux lotissements soit assurée aux frais des promoteurs par des voiries intégrées à ces quartiers et non au détriment des habitants des quartiers existants comme la rue des Jardiniers, rue Himmerich, rue de la Carpe-Haute, rue de l'Angle...

— l'aménagement des petites rues de la Robertsau (rue du Dr François, rue des Maraichers...) soit limité à une largeur de 5 à 6 m avec l'installation de l'égoût mais en préservant les jardins avec leur cachet particulier (suppression des droits de riverains pour les maisons de plus de 10 ans).

REPOSE DE R. G.: Personne ne songe pour l'instant à remettre en cause le caractère typique des petites rues et ruelles de la Robertsau, qui participe à en faire le charme.

L'ADIR DEMANDE: — l'aménagement de vraies pistes cyclables sur l'axe rue Boecklin route de La Wantzenau, à travers le Doernel à partir de la Cité de l'Ill, le long des berges de l'Ill ou du Muhlwasser sur le nouvel axe NORD-SUD N° 24 et en particulier sur le tronçon de la rue de la Renaissance en cours d'aménagement (pour l'accès aux écoles et équipements sportifs).

REPOSE DE R. G.: «Je partage l'idée d'aménager de vraies pistes cyclables. Encore faut-il qu'elles ne viennent pas perturber la circulation générale...»

L'ADIR DEMANDE: — la réalisation d'espaces verts publics avec des terrains de jeux pour les enfants:

- près du Centre de Loisirs en construction rue de la Papeterie
- au Parc de la Villa Schmidt (voirie projetée N° 28 à supprimer)
- derrière l'église protestante et la Petite Orangerie
- rue Mélanie devant le Parc Pourtalès

— l'agrandissement de l'espace vert N° 6 jusqu'au bord de l'Ill près du Pont Phario.

REPOSE DE R. G.: «La réalisation d'espaces verts publics avec des terrains de jeux pour les enfants ne peut qu'être bénéfique à l'ensemble des habitants de notre quartier. Il conviendra de rechercher les endroits où de réels besoins se feront sentir au niveau des enfants en particulier.»

L'ADIR DEMANDE QUE: — la zone artisanale NAX1 projetée rue de l'Anguille soit limitée à une bande de 40 à 50 m de profondeur le long du prolongement de la rue Hechner pour préserver les jardins familiaux existants.

REPOSE DE R. G.: En ce qui concerne la zone artisanale, je tiens à affirmer que sa délimitation me semble trop rigide. J'ai écrit en ce sens au Service municipal concerné, qui se réfugie derrière une délibération du Conseil de la Communauté Urbaine.

Toutefois, compte tenu de la position souple de Monsieur le Maire à l'occasion de la réunion POS du 26 novembre 1982, je reviendrai à la charge afin d'éviter qu'il soit porté atteinte aux propriétés qui se trouvent en bordure de cette zone et qui ont droit à leur «espace vital».

L'ADIR DEMANDE QUE: — la station d'épuration soit déplacée du Fuchs-am-Buckel au bord du Rhin à côté de la station de relevement existante.

REPOSE DE R. G.: Pour ce qui est de la station d'épuration, il y a quelques temps déjà que la décision a été prise en Conseil de Communauté de la déplacer. Votre dernière demande, comme certaines autres, ne font donc que ré-affirmer des besoins qui ont déjà été exprimés, voire même satisfaits récemment.

Suite page 10

Permettez-moi d'ajouter que le POS ne devrait pas donner lieu à un concours ayant pour objet de désigner la palme au « meilleur » défenseur des intérêts de la Robertsau. Lorsqu'il s'agit de notre quartier, c'est un principe d'union qui devrait prévaloir.

Il ne doit pas y avoir, en ce sens, de rivalités négatives.

C'est dans cet esprit que nous avons ensemble, avec l'ASSER et avec vous-même, planté notre tilleul que tout le monde apprécie comme étant le symbole de l'unité.

Robert GROSSMANN

## Commentaires de l'ADIR

Nous constatons avec satisfaction que M. GROSSMANN

# L'avis d'un maraîcher sur le POS de la Robertsau

Entretien entre M. et Mme KOEPPF, maraîchers au RAD, connus pour leur « Libre Cueillette » et M. HERRMANN E., Vice-Président de l'ADIR

H. E. : Ce soir je ne viens pas pour des légumes. A moins que l'on puisse aussi faire de la libre-cueillette en nocturne ? Ce qui serait peut-être une idée à lancer !

M. K. : Il y en a qui la pratiquent déjà... en pleine nuit mais sans lumière ! C'est pour éviter de passer à la caisse !...

H. E. : Je voulais connaître votre avis sur le POS, le fameux plan d'occupation des sols, dont on parle beaucoup ces jours-ci ! Les sols vous les connaissez puisque c'est votre matière première !

M. K. : Effectivement, le sol est quelque chose de sacré pour le maraîcher. Dans les villages c'est avant tout l'affaire des agriculteurs qui décident de la destination du terrain : les bonnes terres, celles qu'il faut réserver avant tout pour la culture et éventuellement celles sacrifiées à la construction.

Aux alentours des villes l'extension de l'urbanisation est telle que les terres sont toutes condamnées ! qu'elles soient bonnes ou mauvaises ! A moins que les hommes qui nous gouvernent se rendent compte qu'il faut peut-être quand même garder un peu de nature dans la ville et que les citoyens ont besoin de nature et de légumes frais pour vivre plus heureux !...

H. E. : Pensez-vous qu'il reste encore un avenir pour les maraîchers de la Robertsau ?

Mme K. : Pour moi, la Robertsau et les maraîchers c'est déjà un peu du passé ! Il ne reste plus que des mettes de ma chère vieille Robertsau. (Mme Koepf est un peu nostalgique en disant cela).

H. E. : Vous savez que le «retro» est à la mode aujourd'hui, qui sait si demain on ne revendra pas aux valeurs traditionnelles ? Les Strasbourgeois regretteront peut-être un jour la Robertsau, ses maraîchers et son «Lauch» !...

M. K. : Moi, je crois que l'on peut encore éviter la catastrophe ! Ce qu'il faut c'est instituer à la porte des villes des zones maraîchères protégées pour assurer le bonheur et la qualité de la vie des citoyens. Il faut que les produits de la terre retrouvent leur valeur !... qu'ils ont perdu par la civilisation de consommation type supermarché et les nouveaux modes de vie.

Beaucoup de gens mangent mal ! Actuellement on se nourrit de télé et de boîtes de conserves ! les Légumes des supermarchés sont souvent de qualité moyenne et pas toujours très frais. Ce sont eux qui ont fait

approuver la majorité de nos demandes.

Nous regrettons néanmoins sa position ambiguë sur l'axe EST-OUEST et qu'il n'ait pas donné de réponse sur le problème de la suppression des droits des riverains liés à l'aménagement des vieilles rues et de l'égoût pour les 500 logements qui en sont encore dépourvus.

Mais nous jugerons sur les résultats quand le POS sera approuvé...

L'ADIR estime effectivement être un « défenseur » honnête et efficace des intérêts de la Robertsau et cela depuis 25 ans déjà !... Et pourquoi pas « le meilleur » ?...

le plus de tort aux maraîchers et aux légumes !

H. E. : Votre libre marché n'est-il pas une sorte de supermarché de légumes ?

M. K. : C'est vrai que l'on peut y trouver toutes sortes de légumes et qu'on peut se servir soi-même comme au supermarché ! Les vraies grandes surfaces c'est chez nous : 15 hectares ! Mais la différence essentielle c'est que les légumes sont frais et pleins de saveur. « Bodefrisch » ! et ceci est vital. Il faut savoir que les légumes sont une denrée périssable et fragile !

H. E. : Vous êtes convaincus des vertus des légumes mais pourquoi le Français moyen n'en consomme-t-il pas davantage ?

M. K. : Je crois c'est parce qu'il est mal informé et qu'il a pris de mauvaises habitudes. Il y a toute une éducation alimentaire à faire ! Avez-vous déjà vu une publicité à la télé concernant les légumes frais !

H. E. : Alors quelles sont vos projets pour promouvoir vos produits ?

M. K. : Je crois que le maraîcher a encore un avenir dans la ville de demain. Je vois une sorte de village dans la ville avec des maraîchers bien sûr mais aussi d'autres artisans de l'alimentation pourraient s'installer : fruits, fleurs mais également œufs, volailles... Mais pour cela il faudrait des investissements importants et des garanties de maintien pour une durée assez longue, 20 ou 30 ans !

H. E. : C'est une idée intéressante qui vaut le coup d'être lancée ? Non ?

M. K. : Il faut trouver quelques volontaires ! des idéalistes ou des farfelus !... Il faut parfois lancer des idées nouvelles. Regarder l'avenir devant soi et pas toujours par terre ! C'est sûr le maraîcher d'il y a 30 ans qui chauffait ses chassis avec le croitain de cheval a vécu !...

M. K. : Ce n'est pas tout à fait vrai. Nous récupérons toujours le croitain de cheval, enfin ce qui reste ! Mais c'est sûr les temps où nos grands pères passaient la nuit aux casernes pour récupérer le croitain et se battaient parfois, ces temps-là sont révolus. Le pétrole a passé par là ! Actuellement les maraîchers doivent investir dans le solaire puisque le pétrole est trop cher ! C'est encore un autre problème pour les maraîchers !

H. E. : Je vous propose d'en discuter une autre fois. Alors à la prochaine !

## Centre Socio-Culturel de la Robertsau

Le Centre Socio-Culturel de la Robertsau est installé dans les locaux scolaires de l'Ecole de la Niederau au 16, rue de la Papeterie. Un éventail d'activités vous est proposé. Il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges.

Les activités sont ouvertes à tous.

Nous sommes ouverts à toutes suggestions et prêts à lancer des activités nouvelles sur proposition d'un groupe de 5 à 10 personnes. Venez nous voir !

Des associations du quartier tiennent leurs réunions dans nos locaux, d'autres groupes se détendent autour d'une tarte flambée ou dansent au rythme de la musique populaire hongroise.

Des jeunes y organisent des boums, des familles y fêtent leurs anniversaires, baptêmes ou mariages. Les salles peuvent être louées à tout groupe de 40 personnes maximum.

### Un club nature pour les enfants

Nos activités du mercredi et des vacances de Pâques seront centrées sur ce projet.

A la Robertsau, domaine des maraîchers, à proximité du parc Pourtalès et de la forêt de La Wantzenau, la nature est proche. Pourtant les enfants méconnaissent ces avantages. Notre projet est de les

rendre attentifs à cette nature. Sont prévus :

- des ballades dans la forêt de La Wantzenau avec un garde-forestier mercredi 23 mars
- jardinage : comme l'année dernière les enfants sèmeront, planteront et récolteront les fruits de leurs efforts dans un jardin que nous mettons à leur disposition.

Cette animation se terminera par une exposition sur l'arbre.

### Vacances de Pâques

Pour les enfants nous organisons :

- un camp nature à Wissembourg du 5 au 8 avril pour les enfants de 6 à 10 ans
- un camp à Mutzig du 11 au 14 avril pour les enfants de 10 à 12 ans avec une animation autour du théâtre et de la marionnette.

Pendant ces 2 semaines des sorties sont prévues pour les enfants qui restent ici : piscine, patinoire, forêt, vélo.

Pour tous renseignements et inscriptions nous tenons une permanence tous les matins du lundi au vendredi au :

CENTRE SOCIO-CULTUREL  
16, rue de la Papeterie / tél. 31.45.00 S. FEST, Directrice

# A PROPOS DE LA ROCADE

La réunion d'information sur le POS de la Robertsau (en décembre 1982) a été l'occasion pour beaucoup d'entre nous de découvrir le projet d'un axe rectiligne est-ouest coupant la Robertsau en plein milieu avec une emprise prévue de 30 mètres.

A la suite de cette réunion, un collectif s'est constitué, comportant des Robertsauviens de tous les milieux et de tous horizons politiques, afin de tenter d'informer la population et d'obtenir des garanties de la part des responsables techniques et politiques.

Quelques jours avant les élections, le collectif a été accusé (et c'est aussi une mise en cause des plus de 3.000 signataires de la pétition) :

— « de manipulation de la population » dans un but politique juste avant les élections ;

— de mener « une campagne de dramatisation » (1).

Le collectif contre la rocade tient à répondre à ces deux accusations :

— il est vrai que des membres de l'ADIR et de l'Association des Locataires de la Cité de l'Ill ont participé à cette campagne. Nous aurions aimé trouver le même soutien auprès de l'ASSER, qui avait malheureusement émis dans sa gazette, avant même la réunion sur le POS, un avis très favorable à cette rocade.

Quant à la période « choisie » pour notre campagne, elle est évidemment fonction de l'élaboration du POS...

— Par ailleurs, nous n'avons rien inventé : l'emprise de cet axe figure bel et bien sur l'actuel projet de POS. Le texte accompagnant le Plan et même la revue municipale « Vivre à Strasbourg » (dans son numéro spécial sur le POS) font bien état de sa justification : relier la place de Hagenau au Port aux Pétales.

Ultimeusement, on a essayé de nous rassurer avec des promesses de pistes cyclables, de ronds-points (voir l'Esplanade), d'interdictions de

camions (voir l'avenue des Vosges), de mails paysagés, etc...

D'autre part, certaines promesses, comme un croisement à deux niveaux entre la rue Mélanie et la rocade ne font que confirmer l'importance future de cet axe.

En dernier lieu, on nous assure que faute de moyens, cette route ne se réalisera pas. Mais alors quel intérêt de faire figurer un projet dans le Plan d'Occupation des Sols qu'on prétend ne pas vouloir réaliser ?

De toute façon, toutes ces affirmations ne constituent aucune garantie, seul le POS a une valeur réglementaire et, à l'heure actuelle, le projet de Plan d'Occupation du Sol permet, s'il est approuvé, la réalisation de cette rocade.

Les habitants n'acceptent pas ce risque et demandent la suppression pure et simple de ce projet.

Le Collectif

(1) Gazette de la Robertsau n° 3.

## Déjà 3.000 Robertsauviens disent non à la rocade

Depuis la présentation de ce projet de rocade à travers notre faubourg par la municipalité, beaucoup d'encre a coulé à la Robertsau. Mais est-ce de notre faute si ce projet n'a été présenté que très peu de temps avant les élections ?

Il n'est pas inutile de préciser que la création du Collectif contre la Rocade Est-Ouest est venue des riverains les plus directement concernés de ce quartier. Ils ont ensuite demandé l'appui logistique de l'ADIR et de l'Association des Locataires de la Cité de l'Ill. Ce qui est le rôle normal de ces associations de quartiers.

Depuis sa création le Collectif n'a pas chômé. Qu'on en juge : permanences devant les magasins, les écoles, porte à porte, conférence de presse, distributions de tracts et de pétitions. Ce travail dynamique a été efficace puisque c'est maintenant plus de 3.000 signatures qui ont été recueillies à la Robertsau. Ce qu'il faut exiger maintenant, c'est qu'enfin un véritable débat s'instaure avec la municipalité.

Mais qu'on ne nous dise pas un jour, oui au 30 mètres de large sur le POS et le lendemain, mais non ne vous affolez pas, il ne s'agit que d'un projet. Car c'est bien l'élaboration de ce projet qui est dangereux et aberrant pour la Robertsau. Et si l'on est vraiment contre cette rocade, ce n'est pas l'élargissement du Pont Phario qu'il faut supprimer, mais la liaison directe rue de la papeterie - Port aux pétroles. Car c'est oublier un peu rapidement les nombreux accidents que ce pont a déjà provoqués.

Par ailleurs, comment peut-on sérieusement expliquer qu'une rocade est-ouest pourra décharger la rue Bœcklin et la route de La Wantzenau qui sont orientées du Nord au Sud ? Oui, plus que jamais la Robertsau doit faire échec à ce projet démesuré et obtenir que notre quartier ne soit pas totalement défigurée.

Denis RAMBAUD

## Que les Robertsauviens jugent !!!

Si nous avons sorti l'« Echo de la Robertsau » après les élections, c'est que nous avons voulu manifester la neutralité de notre Association vis-à-vis de la politique.

Mais c'est quand même bizarre qu'une autre Association de quartier qui prétend être « apolitique » a sorti son journal 3 jours avant les élections avec une page de publicité pour M. GROSSMANN et une page pour M. RUDLOFF.

Allons, Messieurs, soyons sérieux, pour qui prenez vous les Robertsauviens ? R. F.

ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE LA ROBERTSAU

### Bulletin d'adhésion N°

Nom ..... Prénom .....

Profession .....

Rue ..... N° .....

Signature

# PRESSING DE LA ROBERTSAU

NETTOYAGE A SEC ET REPASSAGE SUR PLACE

75. route de la Wantzenau - 67000 Strasbourg-Robertsau  
Téléphone 31 18.33



## Garage WERNERT

67, rue Bœcklin / ROBERTSAU  
Tél. 31.11.25

\*  
L'AGENT RENAULT  
DE VOTRE FAUBOURG

## PHILDAR

48, RUE BŒCKLIN STRASBOURG-ROBERTSAU

nouveau propriétaire  
*Girardot Christine*

- \* FILS A TRICOTER
- \* COLLANTS
- \* BAS
- \* CHAUSSETTES
- \* TRICOTS

tél. 31.14.06



## ELECTRICITE

S.A.R.L.

REISSER-DEGANO

26, rue des Gardes-Champêtres  
Strasbourg-Robertsau  
Tél. 31.21.27

- \* ELECTRICITE GENERALE
- CHAUFFAGE ELECTRIQUE
- INSTALLATION
- APPAREILS MENAGERS

Après changement de propriétaire  
réouverture de la

## BOUCHERIE CHEVALINE

130, route de Bischwiller (en face des magasins JUNG)

\* Rossbif cuit à EMPORTER \*

Boucheries Chevalines Gérard SCHMITT

ROBERTSAU  
79, rue Bœcklin  
Tél. 31.43.87

SCHILTIGHEIM  
130, route de Bischwiller  
Tél. 62.56.83

Refaites-vous une santé de cheval... Mangez sain...  
Mangez du bon cheval!!!

BOUCHERIE / CHARCUTERIE

## Raymond Koscher

203, route de La Wantzenau  
près Sainte-Anne  
Strasbourg-Robertsau tél. 31.19.32

SPECIALITE JAMBON ET PATE EN CROUTE / livraison à domicile

PHOTO - RÉPARATION - CINÉMA  
GRAND CHOIX EN APPAREILS  
neufs - occasions - promotions

Travaux couleur et noir et blanc soignés et rapides

ATELIER DE RÉPARATION SUR PLACE - VOTRE CONSEIL

## FRITZ RÉPARATIONS

109, rue Bœcklin (en face de l'Eglise)  
tél. 31.43.10

67000 Strasbourg-Robertsau



Soins du cheveu

Coupes  
classiques et  
modernes

Brushing

\*  
109, r de la Wantzenau  
67000 STRASBOURG-  
ROBERTSAU  
tél. (88) 31.45.30

## coiffarelle

BOULANGERIE \* PATISSERIE

## Albert VEIT

tél. 31.19.13

84, route de La Wantzenau  
Strasbourg-Robertsau

# S.O.A.S. Robertsau

L'assemblée générale de la Société Ouvrière des Arts et Sports a eu lieu le samedi 22 janvier 1983. Le président, Monsieur SCHOELLHAMMER, ouvre la séance devant une très belle assemblée. Les différents rapports sont adoptés à l'unanimité.

Le nouveau Comité a été formé comme suit :

Président d'Honneur  
Membres d'Honneur

M. Siegfried Alfred  
MM. Friess Alfred et  
Tomasina Albert

\*\*

Président actif  
Vice-Président  
Secrétaire général  
Secrétaire adjoint  
Trésorier général  
Responsables travaux et entretien  
Responsable terrain-vestiaire  
Assesseurs

M. Schoellhammer Eugène  
M. Gier Jean-Claude  
M. Harnisch E.  
M. Toque Philippe  
Mme Friess Berthe  
MM. Friess A. et Sieffer Claude  
M. Bloch Richard  
MM. Huber Hubert et  
Munch Henri  
MM. Brunetière Jean,  
Kintz Edmond, Schott Claude et  
Schwörer Daniel  
MM. Gemund Pascal,  
Henel Charles et  
Schmidt Jean-Pierre

Responsables Football

Responsables Pétanque

Responsables Tennis de table

MM. Broll Patrick,  
Haar Patrick et  
Paillard André  
M Stroh Bernard

Responsable Lutte  
Responsable Gymnastique  
Volontaire Féminine

M. Stroh Bernard

\*\*

## HEURES D'ENTRAINEMENT

Section FOOTBALL: mercredi à partir de 19 heures.  
Section Gymnastique Volontaire Féminine: jeudi à partir de 20 heures — section au complet.  
Section LUTTE: Juniors-Seniors: lundi et jeudi à partir de 18 heures / Jeunes: mardi et vendredi à partir de 18 heures.  
Section PÉTANQUE: samedi après-midi et dimanche matin.  
Section TENNIS DE TABLE: mardi et vendredi à partir de 20 heures.  
Réunion technique des sections tous les mercredis à partir de 20 heures.  
Les personnes désirant pratiquer un des ces sports peuvent se faire inscrire aux heures ci-dessus mentionnées en se rendant à notre Club-House situé rue de la Carpe-Haute.

## Cité de l'Ill: 25 ans déjà!

1983 sera l'année d'un double anniversaire à la Cité de l'Ill. C'est en effet en 1958 que furent construits les premiers bâtiments et que fut créée l'Association des Locataires. 25 ans de la vie d'une cité et de ses, maintenant, quelques 8.000 habitants, cela mérite bien des festivités particulières. C'est pourquoi l'ensemble des locataires et les amis de la cité doivent doré et déjà se réserver la date du 11 juin. Une soirée spéciale anniversaire sera organisée au Foyer des Loisirs de la Tour Schwab (repas, tombola, musique, animation...) par l'Association des Locataires de la Cité de l'Ill.

ASSOCIATION DE DÉFENSE  
DES INTÉRÊTS DE LA ROBERTSAU

## Assemblée Générale

Le Comité invite tous les membres et les amis de l'ADIR à assister à l'Assemblée Générale qui aura lieu le

samedi, 23 avril 1983, à 15 heures

dans la nouvelle salle du  
Centre de Loisirs, rue du Dr. François.

Il est précisé que seul les membres à jour de leur cotisation ont le droit de voter.  
Prière de se munir de la carte de membre.  
Le Comité

ASSOCIATION DE DÉFENSE  
DES INTÉRÊTS DE LA ROBERTSAU

## General- versammlung

Sämtliche Mitglieder der ADIR und die es werden wollen, sind eingeladen der Generalversammlung beizuwohnen,

am Samstag, den 23. April,  
um 15 Uhr,

im neuen Musiksaal,  
rue du Docteur François.

Es wird betont, dass nur Mitglieder der ADIR Stimmrecht haben, somit wird gebeten die Karte vorzuweisen.  
Das Komitee

# L'A.P.P. de la Robertsau communique:

\* L'A.P.P. de la Robertsau organise, et ceci pour la première fois dans notre département depuis longtemps, un **CONCOURS DE PÊCHE** « à la française » le 17 avril 1983 dans le Canal de la Marne au Rhin, entre les ponts de la Robertsau et du Conseil des Quinze.

Le nombre de places est limité à 150 car il y aura un espace de 5 m entre chaque pêcheur. Le concours se fera aux points: 5 points par prise et 1 point par gramme. La compétition durera deux fois deux heures: de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 16 h 30.

## BARTHEL GILBERT

installations sanitaires  
réparations  
dépannage  
travail soigné

12, RUE TITE LIVE - 67200 STRASBOURG / 29.30.49

□ **DROIT DE RÉPONSE** de M. DE RENDINGER au sujet du Daernel. Par suite de manque de place, elle paraîtra dans le prochain « Echo de la Robertsau ».

## STATION ARAL ROBERTSAU

Vidange - Graissage - Entretien  
Lavage - Blaxonnage - Plasti-filage  
Equilibrage, etc.

Gérants: **Monsieur et Madame BOUCHER**  
17, rue de l'III / tél. 31.21.61

POUR ISOLER, DECORER, EMBELLIR...

le plafond **barrisol**  
tendu dans le neuf, comme dans la rénovation

**barrisol est:**

- garanti sans écaillage sans fissure
  - isolant insensible à l'humidité
  - économique et d'une durée quasi-illimitée
  - un matériau sûr et fiable classe M 1 par le CSTB
- Se pose rapidement Existe en différentes teintes



Papier peint revêtement de so  
Isolation thermique  
12 rue du Commandant Reber  
67000 Strasbourg-Robertsau  
Tél 31 12 07

Plusieurs prix seront distribués dont le premier un voyage de pêche en Mer du Nord.

Participation au Concours: 30 F — Tickets à retirer au siège social de l'A.P.P.:

R. LACHENMAIER  
39, rue Becklin / 67000 Strasbourg-Robertsau  
tél. 31.06.25

\* Les 8 et 12 mai 1983 auront lieu les concours de pêche traditionnels à la gravière du ROHRKOPF avec une immersion exceptionnelle pour fêter le 80<sup>e</sup> anniversaire de l'A.P.P.

UNIAT  
SECTION ROBERTSAU

**Samedi 2 avril**

à partir de 8 heures  
jusqu'au soir  
au Foyer des Loisirs à la  
Tour Schwab, Cité de l'III

Une date à retenir

## JOURNÉE PORTES OUVERTES 1983

Grande vente d'articles de tricotage,  
bricolages

- \* buffet
  - \* stand de pâtisserie
  - \* fleurs, etc.
- au profit des invalides et personnes âgées

REPAS A MIDI  
sur inscription / tél. 31.14.91

Habitants de la Robertsau, vous êtes cordialement invités par le Comité organisateur.

## La section UNIAT de la Robertsau communique:

Le service « ANIMATION - LOISIRS - TOURISME » de l'UNIAT organise cette année les voyages suivants:

- \* **VOYAGE BULGARIE en avion** — du 1<sup>er</sup> au 8 mai — 1 semaine en **PENSION COMPLÈTE**  
Prix: 1.700 F
- \* **VOYAGE de 10 jours à SAALBACH (AUTRICHE)**  
du 25 juin au 4 juillet. Prix: 2.200 F
- \* **VOYAGE de 8 jours à PERTISAU/ACHENSEE (AUTRICHE)**  
du 27 août au 3 septembre.  
Prix: 1.900 F
- \* **VOYAGE en ESPAGNE à ROSAS (COSTA BRAVA)**  
— 10 jours — du 2 au 11 septembre.  
Prix: 2.000 F

Pour tous renseignements s'adresser à:

M. FELIX R.  
42, rue de l'III, Strasbourg-Robertsau  
tél. 31.14.91

# 50 Geschichte der Ruprechtsau

Die Herrn wurden nun nacheinander vor die Landpfleger gerufen

1. — Herr Consulent und Rathherr Friedrich Kormann beweist, dass sein Gut im Belzworth ein freies adeliges Gut ist, schon mehr als hundert Jahre.

2. — Herr Fünftezner Stüdel hat keine Urkunden, aber das Familieninventar tut dar, dass sein Gross- und Urgrossvater schon vor mehr als 100 Jahre das Gut als freies Gut gessen.

3. — Herr Einundzwanziger Joh. Phil. Leitersberger: Sein Gut ist aus zwei Höfen entstanden. Früher gehörte der eine H. Hessler, das andere H. Dr. Schilli. Beide haben gefront. Er, Rathsherr Leitersberger, hat beide vereinigt und Lasten getragen, bis er Ammeister wurde. Er hat einen Allmendplatz dazu gekauft. Er zeigt Verständnis für die Klagen der Ruprechtsauer. Aber viele Fluren waren früher nicht pflüggbar, haben also der Gemeinde nichts eingetragen. Sie sind erst später aufgebrochen worden, waren also früher allezeit frei.

4. — Herr Jacob Wencker junior (Ein Jacob Wencker, 1627 bis 1700, war sechsmal Ammeister, sein Vater Johann Wencker dreimal). Er erklärt, er wäre sehr unglücklich, wenn er für sein «kleines Güthel», das ihm neben seinen Geschäften nur zu seiner Ergötzlichkeit diene, Lasten zahlen müsse. Es sei nur ein Gartenhäusel und Garten, wozu er nicht einmal ein Pferd benötige. Damit ein Gartenmann darin wohnen könne, habe er noch dazu kaufen müssen, das ihm auch als frei, ledig und eigen gegeben wurde. So zieht er kümmerlich 1% von seinem Kapital. Er hat es von H. Spielmann gekauft als frei von Beschwerden, frei und ledig. Das Gärtlein wirft keinen Nutzen ab.

5. — Rathsherr Andreas Greuhm, Sein Gut besteht in 40-50 Äckern, wovon 18 vom städtischen Pfennigturm und 10-18 andere Lehen der Herren von Westhausen sind. Vor mehr als 100 Jahren waren diese frei.

6. — Herr Rath Heuss erklärt: Sein Meyerhof in der Ruprechtsau umfasst etwas über 30 Acker. Er ist älter als die Gemeinde selber, wurde 1639 von der Obrigkeit als «frey» anerkannt. Als Dokument besitzt er einen Erblehnungsbrief von Junker Ulrich Læsselin, Offizier bei der Stadt anno 1400. Nachgehends wurde der Zins an die adelige Wormserische Familie bezahlt und 1630 von Junker Hans Andreas Wormbser Witwe und Erben abgekauft laut Quittung. Ein anderer Erblehnungsbrief von Junker Ulrich Læsselin (1427) spricht von Äckern, die zum Heussischen Meyerhof gehören. Später ist dies Gut an die adelige Familie von Botzheim gekommen, welche es bis 1608 besass. Die übrigen sind vor ca 200 Jahren teils vom Stift St. Marx, dem Waisenhaus, teils von den Edeln von Löwenburg, den Edeln Baumännern, den Edeln von Detling, den Edeln von Zügel und vor etwa 50 Jahren von den Handelsmännern Johann Paul Gams und Georg Wilhelm Seubert dazu gekauft worden. Eineinhalb Acker waren Hanausches Lehen. Von jeher waren seine Güter frei. — 1680 ist Hans Bäuerlein Meyer auf des «Herrn Heussen Hoffts».

7. — Rathsherr Fried: Er besitzt in der Ruprechtsau «nur ein Güthel» von 8 Äckern, aus denen er nicht den geringsten Nutzen zieht, das er nur als retraite benutzt, wenn er zuweilen auf das Land will. Er hat die Absicht, es nicht mehr anzubauen, sondern es als Wiese liegen zu lassen. Er hält kein Pferd, schickt kein Vieh auf die Weide, ist also «dem Publicum nicht im geringsten beschwerlich». Er bittet, ihm seine Freiheiten zu belassen.

8. — Rathsherr Pfeffinger: Er hat sein Gut 1711 von Herrn Ammeister Reichshoffer als «frey, ledig und eigen» gekauft. Er bittet, ihm die Freiheit zu belassen, besonders weil ja die Ruprechtsauer grössere Freiheiten als die hiesigen Bürger selbst geniessen. (Sie halten keine Soldaten, zahlen kein Mahlgeld.) 1639 haben die Herren Räte und Einundzwanziger den hiesigen Bürgern die Freiheit für ihre in der Ruprechtsau liegenden Güter erteilt.

9. — Herr Brackenhoffer, der Apotheker: Sein Gut besteht aus 40 bis 50 Äckern, davon 12 Acker 1557 von den Edeln Böckel von Böcklinsau erkaufte wurden. Vier andere sind zu Lehen von Mgr. le Prince de Rohan, die übrigen 1643 zehntfrei erkaufte wurden. Nie hat man darauf gefront oder andere Lasten gehabt. Sein Gut ist «adelig und frey», seit 1665 gehört es seiner Familie. Ferner haben die Herren Räte 1665 Freiheit für ihre Güter in der Ruprechtsau erteilt. Auch hat der König der Stadt die Privilegien belassen.

10. — Rathsherr Garand hat eine Bleich von ca 17 Acker. Dafür zahlt er dem Pfennigturm und der Gemeinde. Ausserdem besitzt er 5 Lehnäcker vom Pfennigturm und 12 Acker von Mgr. le Prince de Rohan. Von eineinviertel Acker, die er dazu gekauft, wolle er beitragen, was billig ist.

11. — Herr Sozard: Sein Gut hat er von der Schwiegermutter bekommen, es ist «frey und ledig» gekauft worden.

12. — Herr Catron. An seiner Stelle erscheint sein Schreiber Vogler und gibt bekannt: sein Herr sei nicht in der Stadt und habe die Einladung nicht erhalten.

13. — Herr Bartholome Redhaber hat ca 30 eigene Äcker «für frey und eigen» gekauft, die übrigen sind Lehnäcker. Er hält sich an seine bürgerlichen Rechte und bittet, man wolle ihn nicht doppelt belasten, bei der Stadt und in der Ruprechtsau. Er will jedoch dazu beitragen, wenn andere, «die keine Befreiungsbriefe und Siegel» haben, ein gleiches tun.

14. — Jacob Martin, der Bleicher, hat eine Bleich von etwa 25-26 Acker. Davon zahlt er das jährlich Verlangte an die Stadt und die Ruprechtsau.

15. — Johann Friedrich Gellwig, der Wasserzollerwirth: Nebst seinem Haus, wovon er keinen Nutzen zieht, hat er nur 4 Acker im Bann der Ruprechtsau. Er will zahlen, was recht und billig ist.

16. — Herr Abbé Lützelbourg: Er hat sein Gut von Mgr. le Prince de Rohan in Lehnung. Einen Teil überliess er dem Meyer mit der Bedingung, dass er alle Lasten ohne Ausnahme zu leiden habe. Man möge sich also an den Meyer wenden. Er selbst habe keine Verantwortung. Er erinnert sich, dass sein voriger Meyer jährlich etwas bezahlt habe.

17. — Frau Magerin: Sie hat 14 - 16 Äcker, die sie für «frey, ledig und eigen» gekauft. Sie behält ihr Vieh im Stall, «bedient sich also nicht der Weydt».

18. — Herr de Montagne,

19. — Herr Syndicus Gross,

20. — Herr Abbé Calmet,

alle drei erklären, sie wollen für die Güter den Ruprechtsauer in Billigkeit nach beitragen.

21. — König, der Bediente im Kauffhaus: Sein Gütherl besteht aus 6 1/2 Äckern. Davon gehören 3 Acker dem Pfennigturm, wofür er jährlich zahlt. Der Rest sei Eigentum.

22. — H. Zeissloff, der Handelsmann, besitzt ca. 10 Acker im Granwörth, das nicht zur Ruprechtsau gehöre. Er hat diesen Grund erhalten für den beim Citadellenbau verlorenen Grund, nichts dafür gegeben und hoffe auch jetzt «frey zu sein».

Nachdem die Landherren im Gemach der Dreizehner die Herren angehört, beriefen sie die Meister und das Gericht der Ruprechtsau zu einer Sitzung, ins Gemeindehaus der Au, um auch ihren Bericht über die Herrngüter entgegenzunehmen.

Betreffend das Kornmannsche Gut erklärt Johann Erhard Schwing der ältere: Dies Gut haben die Gebrüder Kayser den Herrn von Endingen «frey» abgekauft. Von den Kaysern, die Ackersleute waren, haben es die Gollischen bekommen. Beide Parteien haben gefront und sonstige Lasten getragen. Nach den Gollischen hat es Ammeister Zeiss gekauft, der auch das Gut des Ammeisters Philipp Caspar Leitersberger dazu erhandelt und dem Gollischen einverleibt

# 51 Geschichte der Ruprechtsau

hat. Er hat Lasten getragen bis er Ammeister geworden, dann nicht mehr, da die Herren des beständigen Regiments davon ausgenommen sind.

Von **H. Wenckers Gut** sagt das Gericht der Ruprechtsau aus: Er hat das Gut erst seit etlichen Jahren. Vorher gehörte es einem Bürger der Au, namens Daniel Bartholme, der die Lasten getragen. Er könne sich also nicht frei machen. Das ganze Gericht klagt über dessen Meyer, er sei der boshafte der ganzen Ruprechtsau, «er halte verbottene Vieh, als Schaf und Gänse, treibe seine Kuh aufs Allmend, aber nicht vor den Hirten, helfe keine Gemeindegarbeit mit verrichten». Wenn man es ihm sage, so lache er sie aus.

Von **Herrn Gereuhmen Gut** sagt das Gericht: Es habe vorher H. Gambs gehört, der immer die Lasten getragen.

Von **H. Heussen Gut** sagt das Gericht: Herr Ammeister Leitersperger und Herr Advocat Frid hätten «die Gemein genötigt, das Gut frey zu lassen». Wenn die Ruprechtsauer selber viele «adelige Äcker» haben, von welchen sie zahlen, so müssten die Herrenhöfe auch belastet und dürften nicht frei sein.

Von **H. Friden Gut** erklärt das Gericht, es sei immer den Anlagen (Fronen, etc.) unterworfen gewesen.

Von **H. Pfeffingers Gut**: es habe früher immer Lasten getragen.

Von **Brackenhoffers Gut**: als er Ammeister war, sei sein Gut frei gewesen. Der jetzige Besitzer aber hat anfänglich gefront und beigetragen bis 1725.

Von **Garands Gut**: vor H. Garand ist Johann Erhard Schwing Besitzer der Bleich gewesen. Dieser hat sie an H. Garand verkauft. Die 100 Gulden, die er an den Pfennigturm liefert, sind der accis, den er von dem gebleichten Tuch gebe. Das ginge die Gemeinde nichts an. Das muss jeder Bleicher geben. Er (Schwing) habe als Besitzer der Bleich alle Fronen und alle Anlagen gezahlt ausser dem den accis nach der Menge der gebleichten Stücke.

Vom **Gut des Herrn Sozard**: Er hat immer gefront, seit etlichen Jahren jedoch nicht mehr.

Zu **Herrn Bartholome Redhabers Gut**: Es besteht aus vielen Äckern, die alle von Bürgern gekauft wurden. Früher habe er gefront, seit etlichen Jahren nicht mehr.

Zum **Gut des Martin**, des Bleichers: Er hat bisher eine bestimmte Summe bezahlt. «Man lasse ihn dabei.»

Zu **Herrn Magers Gut**: Zu allen Zeiten habe das Gut die Lasten getragen. Vieles sei vor Jahren unter dem Pflug weggekauft worden. Er bediene sich «der Weydt, liefere täglich 4 Stück Vieh vor den Hirten».

Zu **Herrn Michael Frieden Gut**: Das Granwörth ist früher der Bürger Weidgang gewesen, den man ihnen weggenommen und den Wald davor zur Weide bezeichnet. Das Granwörth gehöre aber in den Bann der Ruprechtsau, und der Besitzer sei den Lasten unterworfen.

Zu **H. Beyerles Gut**: H. Beyerle hat den Gerichtsmännern gestern erklärt, er werde für sein Gut gerne beitragen; denn ohne Beitrag habe er bei Feuers- und andern Nöten keine Zuflucht zu den Bürgern der Ruprechtsau. (V.C.G.C. 30 Fas. 6 n° 7).

Da uns der Besitzwechsel interessiert, wollen wir festhalten, dass 1730 Mlle de Pron die Erlaubnis erhält, ihr Gut mit Garten und Häuschen in der Ruprechtsau an die Gebrüder **Barbier** um 4000 livres zu verkaufen. Das Häuslein hat unten eine Stube, Kammer und Küche, wo der Gartenmann wohnt, und oben 2 kleine Zimmer mit französischem Kamin, dabei Hof, Garten und gebauten Grund ungefähr 6 Acker.

1733 will Herr **Antoine de Berquen** das Kormannsche Gut in der Ruprechtsau kaufen. Es wird jedoch im gleichen Jahr Eigentum des H. Claude Dabin zum Preise von 18.000 Livres.

1734 Herr **Ludwig Bernhard Halderen**, Praebendarius im hohen Chor des Münsters zu Strassburg, bittet um Er-

laubnis, ein Haus mit Hof und etwa 5 Acker Feld in der Au, unterhalb der Mühle gelegen, von Anton König, Bürger und Schneider allhier, um 1600 Gulden kaufen zu dürfen. Das Haus hat eine Stube, eine Kammer und Küche, darin ein Backofen, darüber eine schlechte Bühne, ferner eine baufällige Scheune, einen Hof mit Brunnen, dabei 6 Acker Feld und 1 Acker Matte (XXI<sup>er</sup>). 1736. Der 1733 genannte M. Antoine de Berquen, Commissaire ordinaire de l'Artillerie et des fonds du Roy, bittet die Herren um Erlaubnis, ein Halbacker Grund im Belzwörth gelegen, von Johann Martin Weber kaufen zu dürfen. (de Berquen ist unverbürgert). 1778 waren de Berquen und Frau Eigentümer des Gutes auf dem grossen Beltzwörth. Jean Propst, geboren zu Imliswyl, Kanton Soleures, hat als marquaire vom 1. Oktober 1759, bis 1771, das Gut gemietet und ihm gute Dienste geleistet.

Das **Ruprechtsauer Schloss** betreffend, heute bekannt unter den Namen des nachmaligen Eigentümers de Bussiere und noch später de Pourtalès, sei festgestellt, dass de Bussiere das heutige Schloss in einfacher Gestalt erbaute. Da wir uns hier mit der davorliegenden Zeit (bis zur Revolution) beschäftigen, so interessieren uns Nachforschungen in der alten Kontraktstube 1738 Reg. 612 f. 21a, 1754 Reg. 628 f. 448, 1780 Reg. 654 f. 91 b, 1786 Reg. 660 f. 358. Danach verkaufte 1738 Franz Anton Vogler, Advokat bei dem hohen Rat zu Colmar das Gut an Joseph Guerault, entrepreneur des fortifications, und dessen Ehefrau Margaretha geb. Delay. 1754 wird es von Joseph Guerrau, ancien entrepreneur des fortifications und seinen vier minderjährigen Geschwistern, welche zweifellos Kinder des erstgenannten sind, an den Färber Leonhard Röderer veräussert. (Siehe Plan 1763: Retteres Gut und Einzelplan). 1780 geht es von Jos. Christmann Röderer, Kaufmann und Bürger, der es jedenfalls von Leonhard ererbt hat, durch Kauf an Frau Madeleine Dorothee Lang, Gattin des Jean Jacques Baron de Coëhorn über, und diese verkauft es wieder 1786 an Franz Gergonne von Wien, den Zeichner des «Maison de Mr. de Pourtalès und Compagnie aus Neuenburg» und Gergonnes Gattin Elisabeth, geb. Fontaine. Die Eheleute Gergonne besaßen es bei Ausbruch der Revolution. (Nach Mr. Raeuber, Archiv Strassburg). Zweifellos ist der oben 1738 genannte Herr Guerault der Herr Guerau, von dem in V.C.G.B. 48, Fas. 7 N° 2c die Rede ist. Dieser liess 1739 einen Bau auführen und ruinierte den Anfahrweg durch Herbeischaffung von Baumaterialien. Der Weg fing an an der Wörthgasse bei Herrn Brand'Hof und führte etwa eine Viertelstunde weit bis zum Gut Guerau.

Röderer hatte als Meyer auf seinem Gut 1755 Diebold Fritsch und 1757 Johann Ludwig.

Wir berichten über die Heirngüter chronologisch weiter. 1739 trifft die Stadtbehörde bezüglich der Lasten der Herrenhöfe folgenden grundsätzlichen Entscheid: ...«dass alle diejenigen, welche in besagter Ruprechtsau Güther haben und gleich andern bürgern daselbst die gemeine Weyd benutzen, so nicht von sich selbst oder kraft (ewiger...?) privilegiert sind, obrigkeitlich angehalten werden möchten, wie ein bürger deselbst zufolge vorhero durchgehends gleichgemachtes repartition nach Anzahl ihrer Güter den jährlichen schuldigen Betrag richtig abzuführen».

Erkannt: H. Stättmeister von Müllenheim.

H. Ammeister Wencker.

H. Dreizehner Reichard.

1740 Mr. Picard Jean Baptiste, Employé zu Weissenburg hat sein Gut in der Ruprechtsau an Mr. **Dumesnil**, Directeur des vivres in hiesiger Provinz verkauft. Das Gut liegt unweit der Kirche in der sogenannten Schweighoffen gewand. Es umfasst ca 3 Acker, Vorderhof, Hinterhof, zwei-stöckiges Wohnhaus mit Hausgang, 2 Stuben, 2 Kammern, Küche, Keller, im oberen Stockwerk: Hausgang, 2 Stuben, 2 Kammern und Nebenkammern, unter dem Dach 2 Fruchtspeicher. Dabei steht ein Gebäude mit Bauch- und Backküche, 1 Kammer und 3 Geflügelställe. Diesem Gebäude gegenüber steht die grosse Scheune mit Pferdestall, Kuhstall